

## Resultat de fin

## Par Inka, le 24/01/2019 à 15:19

Bonjour, je suis étudiant en droit et j'ai eu une moyenne de 5 au 1er semestre, et je voulais comprendre quelque chose si j'arrive à obtenir par miracle un 15 au second semestre je n'aurais pas à passer au rattrapage?

## Par Futurjuriste31, le 24/01/2019 à 15:37

Bonjour,

oui si vous arrivez par miracle à avoir 15 vous n'irez pas au rattrapage.

Mais avec 5 au premier semestre, vos chances d'avoir 15 sont proche de 0...

A moins que vous ne soyez pas allé en cours , que vous n'ayez pas lu un seul de vos cours . En gros que vous ayez eu 5 en ne faisant rien du tout .

Si c'est le cas, à ce moment là, réviser dès maintenant, non stop vos cours et méthodologie, si vous avez une très bonne mémoire vous avez tous de même une chance d'avoir 15.

Mais attendez vous à aller au rattrapage.

## Par Glohirm, le 24/01/2019 à 17:16

Bonjour,

Attendez vous aussi à retourner à la case départ sans toucher les rattrapages. Je sais que certaines facultés conditionnent l'accès aux rattrapages à une moyenne minimale qui tourne autour de 7 ou de 8/20.

Pour savoir ce qui est applicable chez vous, il n'y a que le règlement des études qui peut vous renseigner, ou votre scolarité.

P.S: Attention à ne pas multiplier les sujets portant sur la même question ;)